Image not found or type unknown

retrait de la carte de séjour

Par **kamel1972**, le **30/01/2011** à **12:35**

bonjour
je suis mariee depuis trois ans et demi avec une française malheureusement la situation se degrade peu a peu au fil du temp a ccar on arrive pas a avoir des enfants,j'ai 40ans et j'envisage de refaire ma vie ma question et
si je demande le divorce est se que je risque le retrait de ma carte de séjour

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés